

Ferrières le 7 juin 2023

ATTESTATION DE REFERENCE

Je soussigné, Jean-Pierre Servant, Président de la Communauté de Communes Aunis Atlantique atteste par la présente que le cabinet Alterlab Architectes a réalisé le Pôle de services publics d'Aunis Atlantique, réceptionné le 14 mars 2023 à la suite d'un concours de maîtrise d'œuvre lancé en 2018.

L'équipe réunie autour d'Alterlab a su mettre toute son expertise et sa détermination pour répondre avec brio au défi d'un projet ambitieux et techniquement complexe comportant des enjeux architecturaux, fonctionnels et environnementaux forts.

Au-delà de leur professionnalisme et de leur capacité à traduire les besoins de demain en une réalité concrète, ils ont su concevoir un bâtiment sobre et esthétique, incarnant parfaitement nos paysages et notre territoire mais aussi notre Communauté de Communes lui conférant une image dynamique et innovante.

Au-delà des compétences techniques et de la capacité à résoudre les problèmes de façon créative, nous n'aurions pas pu collectivement mener à bien une telle réalisation sans toutes les qualités humaines de l'équipe : disponibilité, écoute, facilité des échanges avec élus et techniciens et surtout enthousiasme.

Le pôle de services publics est devenu non seulement un symbole de fierté pour notre communauté mais aussi un bâtiment démonstrateur pour les techniques d'éco-construction et inspirant pour d'autres projets. Il est une preuve tangible qu'il est possible de construire autrement, en cohérence avec les enjeux climatiques, tout en répondant aux besoins fonctionnels et dans le respect d'un budget contraint.

Pour toutes ces raisons, nous avons particulièrement apprécié cette collaboration et je recommande sans réserve le cabinet Alterlab Architectes.

La présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Jean-Pierre SERVANT

Président de la Communauté de
Communes Aunis Atlantique

